



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Entreprises

Question écrite n° 50784

Texte de la question

Mme Segolene Royal interroge M. le ministre de l'economie et des finances sur la fusion des groupes Suez et Lyonnaise des eaux. Elle lui demande comment il peut concilier, d'un cote, les actes de depeçage des entreprises publiques (EDF, SNCF, Thomson), sous pretexte de situation monopolistique, et cautionner une concentration inconsiderée du capital prive, dont la puissance et l'opacite constituent un obstacle aux regles de fonctionnement du marche pare de toutes les vertus. Elle lui demande si le Gouvernement entend prendre des mesures, y compris a l'egard des dirigeants qui lui sont proches, pour limiter les concentrations.

Données clés

Auteur : [Mme Royal Ségolène](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50784

Rubrique : Politique economique

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1980